

Service Pénitentiaire

Prison de

RuhengeriNom : FulumaOrigine : BusamboChefferie : RuhengeriTerritoire : Kigizi

Profession :

N° du R.E. : 5603

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 2-2-52

Condamné le :

1/4 de peine :

Sorti le :

Transféré le : 19-2-52 à Kigali

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

P.-o. Amat

PRO-JUSTITIA.

PROCÈS-VERBAL D'ARRESTATION.

L'an mil neuf cent cinquante deux, le septième
jour du mois de février

Nous, DENEVE JANS B., Officier de Police Judiciaire à compétence générale,
en Territoire de HUTEMERI, Officier de Police Judiciaire à compétence

Avons, en vertu de l'article 6 du Code de Procédure Pénale,

saisi le nommé RUKERIBUGA, fils de Rwabyoguma
et de Nyiramatama, originaire du Territoire de Amakole (Uganda)
chefferie Gakeke, sous-chefferie Maguru
colline Kagango, résidant à Kagango
inculpé de trafic d'opium et attendu que l'infraction commise par cet
indigène est punissable de - (1) plus de deux mois-(2) au moins six mois de servitude pénale et-(1) qu'elle est flagrante ou reputée telle - (2) que nous avons recueilli des indices sérieux de culpabilité, nous l'avons fait conduire
au Parquet de Kigali.

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

L'officier de Police Judiciaire,

DENEVE JANS

(1) (2) Si la saisie se fait en dehors d'un rayon de 25 km. du lieu où se trouve l'autorité judiciaire chargée de poursuivre ou de réprimer l'infraction.